L'églogue Arion de Scève : une erreur politique ?

Michèle Clement

▶ **To cite this version:**

Michèle Clement. L'églogue Arion de Scève : une erreur politique ?. Réforme, Humanisme, Renaissance, 2014, pp. 153-170. halshs-01171563

HAL Id: halshs-01171563
https://shs.hal.science/halshs-01171563

Submitted on 12 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'églogue *Arion* de Scève : une erreur politique ?

Michèle CLÉMENT
Université Lyon II

Le dauphin François meurt à Tournon le 10 août 1536. C'est un coup du sort pour la monarchie et un deuil national que beaucoup de poètes vont chanter. Le *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poëtes Francoys, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin*, colligé par Dolet, est imprimé à Lyon par François Juste en novembre 36, à peine trois mois après la mort du Dauphin[1]. Outre la célébration du dauphin et la consolation au Roi et à la France éplorée, le recueil a une ambition que révèlent les liminaires de Dolet, une adresse latine au lecteur (« *Lectori* ») suivie d'un poème en vers adressé aux poètes du recueil, « *ad Poetas gallicos* » ; il s'agit de la volonté de promotion – auprès de la cour – d'une poésie nationale, mi-latine, mi-française comme le révèle la bi-partition du recueil[2]. En cela, Dolet imite sans doute le tombeau réuni par Geofroy Tory en 1531 pour la mort de Louise de Savoie[3], qui est déjà composé de manière duelle, avec une première partie faite de huit poèmes latins et une deuxième partie faite de onze poèmes français, ouverte par un poème du Roi lui-même.

1. *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poëtes Francoys, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin*. M.D.XXXVI. On les vend à Lyon chez Francoys Iuste pres nostre Dame de Confort (préface datée du 13 novembre 1536. In-8°, 20 ff. n. ch.).
2. f° A-B 6 r° poème latins – f° B 6 v°-C4r° poèmes français.
3. *In Lodoicae Regis Matris mortem. Epitaphia latina et gallica. Epitaphes à la louenge de ma Dame Mere du Roy faictz par plusieurs recommendables Autheurs*, Paris, Geofroy Tory, 17 octobre 1531. En voir le texte édité par Elsa Kammerer dans *Jean de Vauzelles et le creuset lyonnais (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013, p. 436-445.

09-Clement.indd 153 19/01/15 09:21

L'églogue « Arion », la pièce plus longue du recueil avec ses 228 décasyllabes, est imprimée sur les derniers folios du petit volume[4]. Le poème de Scève se termine sur le dernier f° imprimé (Ciiij r°)[5] juste au-dessus de l'épitaphe latine écrite par Benoît Le Court, qui est imprimée en capitales romaines et qui ferme solennellement le recueil. Cette églogue a embarrassé la critique non tant pour sa valeur poétique, unanimement décriée par ceux qui l'ont analysée[6], que pour son contenu allégorique. On va voir que les deux problèmes (une supposée a-poéticité et un contenu allégorique ambivalent) sont l'endroit et l'envers du même problème que l'on peut reformuler ainsi : Scève a-t-il fait une erreur en allégorisant François Ier sous les traits d'Arion ?

Restitutio humaniste : textes et emblématique

Où Scève est-il allé chercher le mythe d'Arion et du dauphin, motivé par le jeu onomastique sur le titre princier ? Le choix est large du point de vue de la tradition textuelle, d'Hérodote[7] (le premier à relater le mythe) à Pline en passant par Pausanias (que Scève imitera dans *Saulsaye)*, Ovide ou Aulu-Gelle pour les principaux. Peut-on identifier une source textuelle précise ?

4. In-8°, 20 ff, signatures : A8-B8 C4 r°. Ces 20 ff, plus nombreux que les 8 ou 16 ff des sept autres déplorations publiées pour la mort du Dauphin, s'expliquent peut-être justement par la présence d'« Arion ». Si l'on considère la plaquette jusqu'au poème épitaphique final de Benoît Lecourt mais sans « Arion », on arrive à 16 ff exactement (dernier recto vierge). Il n'est pas exclu que l'églogue ait été ajoutée en supplément d'où sa physionomie inhabituelle par rapport aux autres poèmes, avec la mention initiale « Autheur Scaeve », inédite dans le recueil, et la devise finale « SOUFRIR, SE OUFFRIR » alors qu'aucune autre devise n'est mentionnée dans le recueil.
5. L'exemplaire de référence est l'un des deux conservés à la BnF : Rés. Ye-2966 (référence USTC : n° 37948 ; six exemplaires au total de cette édition sont localisés selon l'*Universal Short Title Catalogue*) et aucun exemplaire séparé d'*Arion* n'est localisé malgré la mention de son existence par Du Verdier. L'édition d'*Arion* pour les *O. C.* de Scève est en cours, t. II, éd. Garnier.
6. Les prémices d'une reconnaissance se trouvent chez Michel Magnien dans « *Le Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poëtes Françoys :* Etienne Dolet promoteur d'une poésie docte », in *Cahiers V.-L. Saulnier* n° 29, « La poésie française à la cour de François Ier », Paris, PUPS, 2012, p. 215-237, ici p. 231-232.
7. *Histoires*, L. I, chap. 23-24 : voir par exemple la traduction qu'en donne Pierre Saliat (citée par Villey, *Les Sources d'idées au xvie siècle*, Paris, Plon, 1912, p. 61-62).

09-Clement.indd 154 19/01/15 09:21

Ce motif d'Arion et du dauphin est aussi utilisé par Scève dans un de ses poèmes latins du *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poëtes Francoys, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin* (quatrain latin, f° B r°) et par Gilbert Ducher dans son églogue latine *Delphinus* (f° B 3 r°-B5 v°) ; un peu plus tard, Barthélemy Aneau reprendra exactement cette allégorie pour évoquer la mort du dauphin dans *Lyon Marchant* en 1541[8].

Ce n'est sans doute pas directement à la source poétique principale que sont les *Fastes* d'Ovide[9] que Scève emprunte, car rien dans le poème ne l'atteste précisément ; Aulu-Gelle – qui reprend Hérodote – pourrait, pour des raisons d'actualité éditoriale, être l'auteur par lequel Scève a été inspiré, car on trouve la fable d'Arion[10] dans les *Noctes atticae* que Sébastien Gryphe avait publiées en latin en 1532 ainsi que dans les *Aesopi Phrygis et aliorum fabulae*, elles aussi publiées par Gryphe en 1532 (et plusieurs rééditions) où l'on retrouve sélectionné le texte d'Aulu-Gelle sous le nom : « *de arione et delphino, fabula elegantissima ex lib. XVJ Gellij* » *augmentées d'une morale : « Morale : Documento est hec fabula, plus aliquando inveniri in brutis animalibus clementiae, quam in his hominibus, qui praeter opes nihil habent pensi, praeter figuram nihil humanitatis*[11]. » Il y avait donc à Lyon une actualité éditoriale du mythe en 1536 et l'on sait que Scève est un lecteur assidu des textes publiés chez Gryphe, comme ceux de Politien, de Flavius Josèphe… On trouve aussi chez Scève, aux v. 151-152 : « O Cocodrille ancien ennemy/De mon jadis tant cher tenu amy », ce qui pourrait être un court emprunt à l'*Histoire naturelle* de Pline qui affirme l'inimitié entre le crocodile et le dauphin : « mais le crocodile

8. Voir Alice Hulubei, *L'Églogue en France au XVI^e siècle. Époque des Valois (1515-1589)*, Paris, Droz, 1938, p. 254 ; V.-L. Saulnier, Maurice Scève (ca. 1500-1560), Paris, Klincksieck, 1948 et 1949, vol. 1, p. 103-104 et Enzo Giudici, *Maurice Scève Bucolico e « Blasonneur »*, Napoli, Liguori Editore, , 1965, p. 114.
9. Pour Ovide, *Fastes*, II, vv. 79-118, voir en ligne sur Bibliotheca classica selecta, *Fastes*, Traduction nouvelle annotée par Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet (2004).
10. *Aesopi Phrygis et aliorum fabulae*, Lyon, S. Gryphe, 1536, p. 194-195 (exemplaire consulté : Lyon, 1536, p. 194-195, fonds patrimonial, BIU Denis Diderot, Lyon).
11. C'est peut-être ici un modèle pour Scève.

est un fléau trop grand pour que la nature se contentât de lui opposer un seul ennemi : il y a aussi les dauphins[12]. » L'emprunt est minime s'il est direct et on va voir qu'il est peut-être de seconde main. Enfin, ce n'est pas à la silve de Nicolas Petit intitulée *Arion* et publiée à Paris en 1522[13] avec une ambition épique[14] que Scève emprunte ; cependant si cette silve n'est pas un modèle pour Scève, c'est au moins l'indice de l'aptitude du mythe à être réécrit dans ces années 1520-1530.

L'enquête sur les sources est donc décevante mais on aurait tort de les croire seulement textuelles. Les textes ne sont pas le seul matériel d'« invention » pour Scève. L'influence, tout aussi probable que celles des textes des anciens, est celle des emblèmes dont on sait à quel point ils sont (et seront) importants pour Scève. Le motif d'Arion et du dauphin fait partie des emblèmes d'Alciat dès la première édition à Augsburg en 1531 et le motif ne cesse de se raffiner au fil des éditions. Dans la première édition de l'*Emblematum Liber,* (Augsburg, 28 février 1531), on trouve au f° A 6 r°, sous le titre *In avaros, vel quibus melior conditio ab*

12. *Histoire Naturelle*, VIII, 38, éd. A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1952, p. 55 et aussi IX, 8 (Arion et le dauphin).
13. Dans les *Silvae*, Paris, J. de Gourmont, 1522 ; voir éd. Arnaud Laimé, *Les Silves de Nicolas Petit, édition, traduction et commentaire, mémoire de DEA dactylographié*, Paris-IV, 2003 ; Arnaud Laimé, « l'influence d'Ange Politien dans la préface des *silvae* de Nicolas Petit (1522) », *Camenae* n° 1, 2007 et Olivier Pédeflous, « L'Atelier du poète-lexicographe au début du XVI^e siècle en France », *Camenae* n° 1, 2007.
14. Voir la démonstration d'Arnaud Laimé : « La silve *Arion* est la première tentative à la Renaissance pour composer un poème mythologique à coloration épique […]. Le poème présente une structure concentrique, le récit du mythe d'Arion occupant le tiers central de la pièce et les deux autres tiers étant consacrés au récit d'une théomachie manquée entre Apollon et Bacchus : Petit y narre la difficile passation de pouvoir entre Bacchus, abandonné des Muses répugnées par ses mœurs, et Apollon, nouveau protecteur de celles-ci. De plus, l'érudition de Petit est tellement affichée dans la silve que celle-ci s'éloigne de l'épique – mais encore faudrait-il s'accorder sur la conception de l'épique qu'ont les poètes depuis Pétrarque, qui fait lui-même preuve d'une écriture érudite dans l'*Afrique*. Petit montre quoi qu'il en soit un goût, hérité de Politien, pour la compilation sous forme de périphrases énigmatiques. Cette caractéristique de son écriture fait appel à la mémoire du public : le plaisir que celui-ci éprouve à l'écoute de l'*Arion* repose sur la reconnaissance de moments attendus. Le flux épique dans l'*Arion* est donc retravaillé par des structures maniéristes, et l'on pourrait lire cette silve comme un *epyllion*. », in « la tentation de l'épique dans la silve *Arion* de Nicolas Petit », résumé de la conférence du 9 mars 2007 : www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/CR-ALaime_Arion.pdf

09-Clement.indd 156 19/01/15 09:21

extraneis offertur une gravure d'Arion aux traits enfantins et assez grossiers jouant de la lyre tout en chevauchant le dauphin[15].

À Paris en 1534, on retrouve le même texte latin qu'à Augsburg en 1531 et 1534 mais avec une autre gravure, un peu plus travaillée (*Emblematum Libellus,* Paris, 1534, p. 15 ; BnF Rés. Z-2511 ; Gallica). A partir de l'édition du *Livret des emblèmes*, à Paris en 1536 (BnF Rés. Z-2522 ; Gallica), qui est une édition bilingue, s'ajoute à la gravure et aux vers latins la traduction de Jean Lefèvre (f° B8 v° et C 1 r°) et la gravure se métamorphose encore, accompagnée de ces vers français sur la page suivante, en gothiques :

> De ceulx qui ont bon heur par estrangiers.
>
> Lon gectoit Arion en mer
> Qui tenant sa harpe, supplie
> Quil joue, avant que en eaue pasmer :
> Il chet sa chanson acomplye :
> Mais leaue de poissons ramplye,
> Preste ung Daulphin, qui le supporte :
> Ainsi la beste ayde desplye,
> Contre le mal que lhomme apporte.

En 1549, à Lyon, chez Macé Bonhomme, Barthélemy Aneau modifiera profondément l'emblème, mais cela interviendra treize ans après la publication d'*Arion* et je n'en ferai donc pas état ici.

Ci-dessous l'Arion de 1534 dans *Emblematum Libellus,* Paris, Wechel, 1534, p. 15 ; (BnF Rés. Z-2511 ; Gallica) puis celui de 1536, *Livret des emblèmes*, Paris, Wechel, (BnF Rés. Z-2522 ; Gallica) :

15. Cette gravure est visible sur l'*Emblems Website* de l'université de Glasgow : http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato

EMBLEMATVM LIBELLVS. 15

In Auaros , uel quibus melior con-
ditio ab extraneis offertur.

Delphini inſidens uada cærula ſulcat Arion,
Hocq; aures mulcet, frenat & ora ſono:
Quàm ſit auari hominis, nõ tã mens dira ferarũ eſt,
Quiq; uiris rapimur, piſcibus eripimur.

AND. ALC. EMBLEM. LIB.

In auaros, uel quibus melior conditio ab extraneis offertur.

Delphini insidens uada cærula sulcat Arion,
Hócq; aures mulcet, frænat & ora sono.
Quàm sit auari hominis, non tam mens dira ferarū est
Quiq; uiris rapimur, piscibus eripimur.

Scève a donc pu être marqué par ces représentations emblématisées du mythe qui attestent sa grande visibilité dans les années 1530 ; mais l'influence la plus probable est encore autre.

Il s'agit de celle de *L'Entrée du Dauphin*, conjointe à *L'Entrée de La Royne* à Lyon en 1533, organisées par Jean de Vauzelles[16]. Ces deux entrées, du dauphin François et de la Reine Eléonore, évoquent à plusieurs reprises le mythe d'Arion et du dauphin, en l'associant étroitement à la situation de la famille royale au moment de l'emprisonnement puis de la libération du roi, exactement comme le fera Scève trois ans plus tard. Vauzelles a fait graver par Jacques Gauvain[17] une médaille représentant sur une de ses faces un jeune enfant couronné à cheval sur un dauphin, l'enfant tenant une tortue dans la main droite et deux ailes dans la main gauche[18], ce motif de la tortue et deux ailes dans les mains provenant d'ailleurs du *Songe de Poliphile*[19] dont E. Kammerer a montré combien il avait influencé Vauzelles[20]. Cette médaille est décrite à la fin de l'Entrée du dauphin (f° D4 r°) accompagnée du distique suivant : « *Fortunent tardos cursus testudinis alæ/Dii fortunarunt cetera, vive alacer* » mais le lecteur a déjà trouvée une représentation de cette médaille « figurée au premier cayet » (comme dit Vauzelles) de *L'Entrée du Dauphin*, sous la

16. Jean de Vauzelles, *L'Entrée de monseigneur le Daulphin faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cent trente et trois le .XXVI. de May* et *L'Entrée de la Royne faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cent trente et trois le .XXVII. de May*, [« on les vend à Lyon, en la maison de Jehan Crespin dict du quarre Imprimeur » au colophon] ; BnF Rés 8-LB30-62 : les deux entrées sont reliées ensemble. Voir Elsa Kammerer, *Jean de Vauzelles et le creuset lyonnais (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013, chap. IX, p. 348 et 356. Seule l'entrée de la Reine est numérisée sur Gallica.
17. Il s'agirait selon Estelle Leutrat (mais l'hypothèse est à confirmer) du fameux « Maître JG », *Les Débuts de la gravure sur cuivre en France. Lyon 1520-1565*, Genève, Droz, 2007, p. 51-55.
18. Voir E. Kammerer, *op. cit.*, annexes, fig. 6 reproduisant la médaille d'après N. Rondot, (annexe non paginée). Dans *Maurice Scève (ca. 1500-1560)*, Paris, Klincksieck, 1948 et 1949, vol. 1, Saulnier fait allusion à cette médaille (dans le chap. 5 consacré au tombeau du dauphin), t. I, p. 88 et p. 101 mais sans se référer au texte des entrées.
19. Voir la reproduction de l'éd. française du *Poliphile* de 1546, éd. G. Polizzi, Imprimerie nationale, p. 132.
20. E. Kammerer, *op. cit.*, p. 378 et surtout 391-405 et reproductions en annexe non paginée fig. 6, 7 et 8. C'est la figure 8 qui est la plus intéressante.

09-Clement.indd 160 19/01/15 09:21

forme d'un bois gravé pleine page reprenant ce motif (f° A4 v°) avec la devise « *Diligens cuncactor Dii te fortunent*[21] » ; la gravure accompagne ici le récit d'une des saynètes de l'Entrée, racontée au f° suivant, où, sur la Saône, on voit « un grand daulphin magnifiquement voltigeant sur l'eau dessus lequel estoit un beau et jeune Prince… » (f° B r° et v°)[22]. Ce motif du Dauphin en Arion chevauchant un dauphin est donc insistant, d'abord perçu par le lecteur de manière iconique puis dans une description verbale du spectacle vivant et on le retrouve à la fin de l'Entrée, dans une ekphrasis de la médaille dont on apprend que la gravure initiale est la reproduction d'une des deux faces.

Ce mythe d'Arion et du dauphin est aussi évoqué en vers latins à plusieurs reprises dans les deux entrées, et précisément selon l'allégorie que reprendra Scève, avec des éloges du dauphin proches de ceux qu'on lit sous la plume de Scève. On trouve à la fin de l'*Entrée de La Royne,* où sont réunies sous l'en-tête « *S'ensyuvent les diverses devises qui estoient painctes et pendues en festons par la ville* » toutes les devises des entrées, dont les onze « *A lhonneur de monseigneur le Daulphin* » et précisément cette devise (f° E4v° et f° F r°) :

> Item d'aultres, ou estoient painctz des Daulphins qui portoient une coronne de France sus le dos, & passoient la mer, & escript.
>
> *Si revehendo unum Delphinus Ariona, Qui tu*
> *Qui patrem ac patriam, pinguitur historia ?*

(trad. : si le dauphin est représenté dans le mythe d'Arion pour avoir sauvé un seul, qu'en sera-t-il de toi qui a sauvé ton père et ta patrie ?).

On retrouve le distique latin dans l'entrée du Dauphin, (f° D r°), pour accompagner la description d'une colonne « où estoit painct ung Daulphin dans une mer, sus son doz ayant une couronne de France ».

---

21. C'est la seule gravure pleine page de l'Entrée du Dauphin ; on ne trouve qu'une deuxième gravure dans cette Entrée, celle d'une pyramide mais se surajoute sur la page un texte descriptif en français et la devise latine.
22. Voir aussi E. Kammerer, *ibid.*, fig. 8.

09-Clement.indd 161 19/01/15 09:21

Scève – qui n'était peut-être pas à Lyon en mai 1533 mais en Avignon, occupé à découvrir le Tombeau de Laure – a eu accès aux livrets publiés des deux entrées (c'est un proche de la famille Vauzelles) et s'est souvenu de ces devises dans *Arion* en 1536 pour mettre son texte en continuité avec celui de Vauzelles, y compris pour l'inimitié entre le dauphin et le crocodile qu'on pouvait supposer empruntée directement à Pline (voir ci-dessus) mais qui est chez Vauzelles dans la dernière des onze devises (f° F r°) :

Item.
Delphinus properat, Crocodilus abscedite Nilo,
Quod nondam potuit fors mala, sensus ager.

Arion est donc une églogue qui se fonde sur des modèles emblématiques autant que sur la restitution d'un mythe écrit, et qui joue du rapport aux entrées royales de 1533 autant qu'à des textes antiques. C'est une églogue toute d'érudition et d'allusions humanistes, liée à l'actualité lyonnaise des fastes municipaux ; cela va à l'encontre de l'idée de V.-L. Saulnier, selon qui *Arion* est un texte relevant de la pratique des rhétoriqueurs, un texte non abouti : « entre l'églogue humaniste et l'églogue marotique, Arion marque un essai. Nous n'osons pas dire une étape[23] », c'est pour lui une forme en cours d'élaboration chez Scève et encore insatisfaisante, ce que redit de manière restrictive la phrase de conclusion de son chapitre qui est une consécration très ambiguë : « Mais en 1536 Scève n'est que le prince des Rhétoriqueurs[24]. » Tout dans l'églogue prouve le contraire.

L'églogue comme allégorie politique

Cette églogue a déclenché un étrange conflit critique au xx^e^ siècle, alors même que tous les critiques s'accordent sur sa prétendue médiocrité

23. Saulnier, *Maurice Scève*, *op. cit.*, p. 105.
24. *Ibid.*, p. 107 ; le cœur du chapitre s'appelle d'ailleurs « *Arion* ou Scève rhétoriqueur », (p. 98-103) et en 1948, l'épithète est infamante ; c'était bien avant les travaux de F. Cornilliat, Thierry Mantovani, Nathalie Dauvois et Cynthia J. Brown…

09-Clement.indd 162 19/01/15 09:21

poétique[25]. Le poème allégorique, comme toutes les églogues politiques qui commencent à fleurir dans les années 1530, propose une identification entre personnel de l'églogue (personnel mythique marin et agreste, puisqu'*Arion* est à la fois une bucolique et une églogue marine) et personnel politique. Selon le travail habituel de codage du sens qu'on trouve chez Marot et chez les néo-latins, les personnages sont donc allégorisés. Or sur ce point, les quatre principaux critiques qui ont interprété le poème se sont contredits de manière virulente à propos d'identification. Guégan est récusé par Hulubei, elle-même récusée par Saulnier, lui-même récusé par Giudici[26]. Pour Guégan : « le prince est symbolisé par le dauphin qui sauva Arion (c'est-à-dire Maurice Scève et, en même temps, le peuple français)[27]. » Nulle place pour François I^er^ dans cette lecture, Arion n'est pas le roi. Contre cette lecture, A. Hulubei restitue un autre sens : « L'allégorie n'est-elle pas claire qui désigne François I^er^ sous les traits d'Arion ? » Saulnier, lui, est gêné : « Est-ce à dire qu'Arion représente ici tout uniment François I^er^ ? L'assimilation est juste pour l'épisode historique central, mais dans l'épisode bucolique, ce ne peut être le roi qui dit adieu à sa lyre, à ses brebis, à son amie pour s'aller rendre ensuite ermite en un désert […] Pour nous, l'Arion du récit d'Espagne

25. Albert Baur, *Maurice Scève et la Renaissance lyonnaise. Étude d'histoire littéraire*, Paris, Champion 1906, p. 52-53 : « personne ne voudra prétendre que ce soit un chef-d'œuvre ; les fautes en sont trop apparentes […] aucune valeur poétique » ; A. Hulubei, *L'Églogue en France au XVI^e^ siècle*, *op. cit.*, p. 252 : « il y manie l'allégorie particulière du genre avec maladresse » et p. 255 : « Malgré quelques accents sincères, l'églogue de Scève est loin d'être un chef-d'œuvre » ; V.-L. Saulnier, *Maurice Scève*, *op. cit.*, p. 99 et p. 104 : « on n'y sent vibrer aucun sens profond, ni de la douleur, ni de la nature », « pour médiocre qu'elle fut dans l'ensemble » ; E. Giudici, *Maurice Scève Bucolico e « Blasonneur »*, *op. cit.*, p. 105-106 : « *un infelice et mal motivato tentativo di arte* ». D'ailleurs quand Saulnier écrit, avant la publication de sa thèse, un long article intitulé « La mort du Dauphin François et son tombeau poétique (1536) », *BHR*, tome VI, 1945, p. 50-97, il n'accorde pas une ligne à *Arion*. On mesure ici comment un jugement de valeur peut vite se propager et n'être plus discuté une fois émis.

26. Voir B. Guégan, édition des *Œuvres Poétiques complètes* de Scève, Classiques Garnier, 1927, p. XIV-XV, Alice Hulubei, *L'Églogue en France au XVI^e^ siècle*, *op. cit.*, p. 250-256, V.-L. Saulnier, *Maurice Scève*, *op. cit.*, vol. 1, p. 87-107 et Enzo Giudici, *Maurice Scève Bucolico e « Blasonneur »*, *op. cit.*, p. 85-146.

27. Guégan, *op. cit.*, p. XIV-XV.

est le roi : l'Arion de l'épisode d'adieu, c'est le poète[28]. » Giudici trouve cela contradictoire, le conteste et propose une nouvelle lecture qui repose sur « *una distinzione fra un Arione genuino e un Arione allegorico*[29] », l'allégorie n'étant selon lui qu'éphémère dans l'églogue.

Il est ressort clairement que l'identification d'Arion à François Ier pose problème, sauf à Alice Hulubei. Je propose de prendre le problème pour ce qu'il est, en acceptant ce qui est indéniable : Arion est la figuration d'une seule personne, ce que le recours à la première personne dans toute l'églogue (à l'exception des quatre premiers vers quasi didascaliques) confirme et cette personne est le roi dont l'expérience de captivité en Espagne et la libération par le dauphin qui a échangé sa liberté contre celle de son père forment l'épisode matriciel que sous-tend le mythe d'Arion et du dauphin :

Vous souvient il quand, las je fus soubmis
Es rudes mains de mes fiers ennemis
Abandonné en region loingtaine[30] ?
Le veites vous courir à grosse alaine ?
Le veites vous quand pour moy tant pena,
Que sain, et sauf, à vous me ramena,
Et liberté à vous, et moy rendit ?
Las tant au bien de vous tous entendit,
Que pour ma foy en la Mair se remit,
Et de franchise, helas, il se desmit
Abandonnant ses congneues montaignes,
Pour exiller aux extremes Espaignes […]

28. Saulnier, *op. cit.*, I, p. 102.
29. Giudici, *op. cit.*, p. 94.
30. Premier indice clair de l'identité allégorique d'Arion : il s'agit bien de François Ier, dont la captivité en Espagne en 1525-1526 suite à la défaite de Pavie, passée elle sous silence, va être évoquée du v. 69 au v. 88, ainsi que l'échange de la liberté royale contre la retenue en otage des enfants royaux François et Henri selon les termes du traité de Madrid ; Scève évoque déjà ce long exil (« *longo exilio* », du 17 mars 1526 jusqu'au 1er juillet 1530) dans sa pièce latine « *Qui vitæ hæremus ?* » f°A iij) ; les enfants furent libérés sur versement d'une énorme rançon (v. 89) à Charles Quint (quatre tonnes d'or) avant leur retour triomphal auprès du roi en France le 6 juillet 1530 (v. 89-120), scellant la paix retrouvée. Scève tait la présence d'Henri comme otage, et le retour des enfants en compagnie d'Éléonore d'Autriche, la future Reine de France, dont le mariage avec François Ier avait été décidé lors du traité de Madrid en janvier 1526.

09-Clement.indd 164 19/01/15 09:21

La suite du poème est tellement troublante que les critiques discutent cette allégorie et raffinent de subtilité pour ne pas l'accepter dans toute son étendue et toutes ses conséquences. Et c'est aussi ce qui leur fait trouver mauvaise l'églogue. Parce qu'elle est fondamentalement inadmissible.

Du jeu onomastique à l'injonction de conversion : un poème royal et anticourtisan

Qu'est-ce que faire de François Ier Arion ? Quelles en sont les conséquences ? Aneau le fait aussi en 1541, on l'a dit, mais sans engager le roi à cette conversion radicale à laquelle appelle l'églogue de Scève, conversion qui consiste en un adieu complet au monde : aux plaisirs mondains, à la société humaine, au pouvoir et même à la poésie.

Ce qui valide l'allégorie – dans un premier temps – est une double analogie : le roi François sauvé par le dauphin est bien, tel Arion, sauvé par le dauphin et tel Arion, le roi est un poète : jusque-là l'identification ne pose pas problème mais Scève s'est laissé emporté dans la radicalité du deuil d'Arion en s'éloignant du mythe car Arion n'a jamais à affronter la perte du dauphin dans les diverses versions du mythe. La marque scévienne est donc l'écriture d'une suite au mythe antique mais c'est là qu'il a radicalisé les données du problème jusqu'à ce qui peut paraître une erreur psychologique, morale et politique : il fait injonction au Roi de solitude totale et de retrait définitif du monde (donc de retrait du pouvoir) à la fin de l'églogue, avec des vers aussi irrecevables que celui-ci : « qui de son gré à la mort se consent ». Or, chacun sait – et Scève a suffisamment fréquenté la cour à Lyon pour le savoir – à quel point le roi a peu de dispositions pour l'ascétisme, à quel point il est un roi jouisseur que l'allégorisation en Arion sommé de devenir ermite ascétique se disposant à la mort ne peut qu'indisposer.

Cette « erreur » – qui consiste à ne pas respecter la personnalité du roi, un roi certes endeuillé, mais pas terrassé, ni rendu muet, ni décidé au retrait et encore moins à une hypothétique abdication, se double d'un problème de sélection effectuée dans l'histoire : dans l'épisode central,

espagnol, Scève oublie Henri d'Orléans, lui aussi otage, et surtout devenu *de facto*, à l'âge de 17 ans, dauphin à la mort de François. L'églogue, pas du tout mauvaise en terme de poésie, est désastreuse sur le plan politique. L'églogue allégorique est par nature courtisane – c'est là sa principale qualité – or Scève parvient à faire une églogue allégorique, royale et anti-courtisane. Et tue dans l'œuf le projet de Dolet de promouvoir auprès du Roi une poésie nationale issue de Lyon, si c'était bien son projet avec le tombeau du dauphin.

S'agit-il d'une erreur stratégique ? Scève aurait-il raté son coup doublement, auprès du roi régnant et auprès du dauphin appelé à régner ? On pourrait, peut-être, lui faire grâce d'un choix assumé dans cette allégorisation de François Ier en Arion. Le roi est figuré en poète-roi qui se défait de son statut royal pour devenir – le temps de la complainte – un poète-ermite à la manière d'Orphée retiré après la perte d'Eurydice (le mythe d'Orphée contamine celui d'Arion à plusieurs reprises dans l'églogue), avant de renoncer *in fine* y compris au statut de poète :

Et toy ma Lyre aultresfois estimée,
Plus ne seras d'Arion tant aymée,
Mais te lairray, après ceste complaincte,
Sans art, sans corde, et de mortel dueil paincte.
Plus ne feras venir de toutes parts
Tygres, Lyons, Cerfz, Ours, Dains, et Liepars
Autour de moy, et les Loups ravissants
Joindre aux Brebis et aux beufs, mugissants […]

Le message est clair : en Arion-François Ier, Roi-Poète, le poète l'emporte d'abord sur le roi qui s'efface puis, dans un deuxième temps, la poésie elle-même (jamais érigée en absolu) est appelée à être déposée, comme le pouvoir ; le renoncement est total et le message se trouve comme redoublé puisque le poète lui-même (Scève) n'a pas besoin de chercher la faveur royale en flattant le roi et s'autorise à lui dire ce qu'il n'est pas prêt à entendre, renonçant par là non seulement à la faveur mais même à être entendu. Il y a une troublante mise en abyme dans l'églogue : le Roi-Poète Arion doit renoncer à tout, jusqu'à la poésie, comme le poète,

09-Clement.indd 166 19/01/15 09:21

auteur du texte, qui en choisissant la radicalité dans ce poème, récuse l'usage public et politique de la poésie. Toute la carrière de Scève va confirmer cet étonnant message de suicide social.

Arion est un poème humaniste, puisant principalement aux deux entrées royales conçues par Jean de Vauzelles en 1533 à Lyon. Établir cette source – outre qu'elle montre un lien intertextuel entre Jean de Vauzelles et Scève pas encore établi – a pour principal intérêt d'invalider la critique d'archaïsme et de médiocrité longtemps faite à cette églogue. Mais au-delà de la critique de source et au-delà des débats esthétiques sur la valeur du poème, *Arion* garde quelque chose d'inadmissible : Scève dynamite les codes de l'églogue allégorique, codes politiques qui assoient la valeur du pouvoir en place, pour nier d'un même geste toute pérennité au pouvoir, toute pérennité à la fonction poétique. Ce poème est un cheval de Troie dans l'édifice de la grande monarchie de France (et peut-être un cheval de Troie dans l'édifice de la Poésie). Parce que la grande affaire de l'homme, c'est affronter la mort et, plus que tout, la mort d'un enfant[31] ; devant elle, le roi est nu.

31. Tout *Microcosme* est bâti là-dessus : comment Adam et Eve pourront-ils échapper au tombeau d'Abel qui retient leur cœur ? Vingt-six ans plus tard, la réponse de Scève à la mort d'un enfant est moins profondément désespérée.

Bibliographie

Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poëtes Francoys, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin. M.D.XXXVI. On les vend à Lyon chez Francoys Iuste pres nostre Dame de Confort (préface datée du 13 novembre 1536. In-8°, 20 ff. n. ch.).

Sources premières

Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, Livre XVI, chap. XIX, éd. Yvette Julien, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 31-32 ; les *Noctes atticae* sont publiées en 1532 chez Gryphe et on trouve aussi chez Gryphe la fable *« de arione et delphino, fabula elegantissima ex lib. XVJ Gellij » in Aesopi Phrygis et aliorum fabulae,* Lyon, Sébastien Gryphe, 1532 (exemplaire consulté : Lyon, 1536, p. 194-195, fonds patrimonial, Bibliothèque Diderot, Lyon).

Hérodote, *Histoires*, I, 23-24 (le premier à mentionner le mythe d'Arion et du dauphin ; c'est cette version d'Hérodote qu'Aulu-Gelle rapporte en seconde main).

In Lodoicae Regis Matris mortem. Epitaphia latina et gallica. Epitaphes à la louenge de ma Dame Mere du Roy faictz par plusieurs recommendables Autheurs, Paris, Geofroy Tory, 17 octobre 1531.

Salmon Macrin, *Hymnes (1537)*, édition, traduction et commentaire par Suzanne Guillet-Laburthe, Genève, Droz, 2010, Livre VI, pièce 16, (30 vers), p. 956-957 : « *In parricidam qui delphinum veneno sustulit*/Contre l'assassin qui empoisonna le Dauphin » (e. o. : *Hymnorum libri sex*, Parisiis, ex officina Roberti Stephani, 1537, p. 206)

Ovide, *Fastes*, II, vv. 79-118 : voir en ligne sur *Bibliotheca Classica Selecta* : *Fastes,* Traduction nouvelle annotée par Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet, 2004 ou *Les Faste*s, éd. Robert Schilling, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 32-33.

Nicolas Petit, *Sylvae. Arion, Gornais, Barbaromachia, cum aliquot hymnis*, Paris, J. de Gourmont, 1522 (BnF Rés M-YC-822 [1]).

Pausanias, *Description de la Grèce,* III, 25, 7 ; consultable sur remacle.org (ce sera une lecture de Scève dans *Saulsaye*).

Pline, *Histoire Naturelle*, éd. A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1952, VIII, 38, p. 55 (crocodile et dauphin) et IX, 8 (Arion et le dauphin).

Ronsard, *Le Tombeau de Marguerite de France, Duchesse de Savoye, ensemble celuy de tresauguste et tressaincte mémoire, Françoys premier de ce nom, et de Messeiurs ses enfans*, Paris, G. Buon, 1575, in 8° (voir *O. C.*, éd. Laumonier, t. V, p. 176-187 ; v. 15-81 : récit de la mort du Dauphin).

Jean de Vauzelles, *L'Entrée de monseigneur le Daulphin faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cent trente et trois le .XXVI. de May, cum privilegio* (s. d.) ; pas de colophon ; (Lyon, Jean Crespin, 1533) BnF Rés 8-LB30-62.

Jean de Vauzelles, *L'Entrée de la Royne faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cent trente et trois le .XXVII. de May, cum privilegio* (s. d.) ; au colophon : « On les vend à Lyon, en la maison de Jehan Crespin dict du quarre Imprimeur. » (Relié avec le précédent dans l'exemplaire de la BnF sous la même cote).

Sources secondes

Michèle Clément, « Un geste poétique et éditorial en 1536 : le *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poëtes* », *RHR* 62, n° spécial sur « Le recueil poétique à la Renaissance », juin 2006, p. 31-43.

Amaury Flégès, *Les Tombeaux littéraires en France à la Renaissance (1500-1589)*, thèse sous la dir. de Michel Simonin, CESR, Tours, 13 mars 2000, vol. 2, p. 114-150.

Victor E. Graham, « L'Humanisme lyonnais à travers les entrées triomphales au XVI^e siècle », *L'Humanisme lyonnais au XVI^e siècle*, actes du colloque de Lyon, Université Lyon II, mai 1972, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974.

Bertrand Guégan, édition des *Œuvres Poétiques complètes* de Scève, Paris, Classiques Garnier, 1927, Introduction p. XIV-XV.

Enzo Giudici, *Maurice Scève Bucolico e « Blasonneur »*, Liguori Editore, Napoli, 1965, p. 85-146.

Alice Hulubei, *L'Églogue en France au XVI^e siècle. Époque des Valois (1515-1589)*, Paris, Droz, 1938, p. 250-256.

Elsa Kammerer, *Jean de Vauzelles et le creuset lyonnais (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013.

Arnaud Laimé, *Les* Silves *de Nicolas Petit, édition, traduction et commentaire*, mémoire de DEA dactylographié, Paris-IV Sorbonne, 2003.

Arnaud Laimé, « L'influence d'Ange Politien dans la préface des *silvae* de Nicolas Petit (1522) », *Camenae* n° 1, 2007.

Arnaud Laimé, « la tentation de l'épique dans la silve *Arion* de Nicolas Petit », résumé de la conférence du 9 mars 2007 : www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/CR-ALaime_Arion.pdf

Michel Magnien, « *Le Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poëtes Françoys* : Etienne Dolet promoteur d'une poésie docte », in *Cahiers V.-L. Saulnier* n° 29, « La Poésie française à la cour de François Ier », Paris, PUPS, 2012, p. 215-237.

Olivier Pédeflous, « L'Atelier du poète-lexicographe au début du XVIe siècle en France », *Camenae* n° 1, 2007.

Élise Rajchenbach, « *Mais devant tous est le lyon marchant.* » *Construction littéraire d'un milieu éditorial et livres de poésie française à Lyon (1536-1551)*, thèse sous la dir. de Marie-Madeleine Fragonard, Paris III, 17 juin 2009, t. I, p. 30-47.

Verdun-Léon Saulnier, « La mort du Dauphin François et son tombeau poétique (1536) », *BHR*, tome VI, 1945, p. 50-97.

Verdun-Léon Saulnier, *Maurice Scève (ca. 1500-1560)*, Paris, Klincksieck, 1948 et 1949, vol. 1, p. 87-107.

09-Clement.indd 170 19/01/15 09:21